

Petite revue de philosophie

Plus-value, créativité et maternité (si Luther était né à l'Est)

Claude Girouard

Volume 4, numéro 2, printemps 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105553ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105553ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

0709-4469 (imprimé)

2817-3295 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Girouard, C. (1983). Plus-value, créativité et maternité : (si Luther était né à l'Est). *Petite revue de philosophie*, 4(2), 55–67. <https://doi.org/10.7202/1105553ar>

Plus-value, créativité et maternité
(Si Luther était né à l'Est)

Claude Girouard

Professeur au département de philosophie

«Le don de la vie n'est pas une catastrophe pour un peuple, ni pour une famille: il est un signe de santé et d'avenir et la manifestation d'une grandeur d'âme certaine. Par contre, refuser la vie au point où un peuple ne se renouvelle même plus, c'est accepter de se vouer à la décrépitude et pour les croyants, c'est nier dans la pratique que la vie est un don de Dieu.»

Les Évêques.

Monique Larue pose le problème de la spécificité de l'écriture des femmes.¹ L'écriture des femmes est-elle une métaphore du corps sexué féminin ou du corps sexué féminin reproductif?

Le corps sexué masculin n'enfantant pas, associer l'écriture à la parturition, c'est déterminer une corporéité symbolique exclusive au corps féminin.

1. La présente réflexion est surgie à la suite de la soirée-débat sur la Mère aujourd'hui, au Café-théâtre Quartier-Latin, le 9 décembre 1981.

S'agit-il d'un nouveau mythe qui tendrait à donner une plus-value péremptoire au discours féminin par l'association-fétiche de la reproduction corporelle à la reproduction idéologique? Si tel était le cas, le discours féminin jouirait d'une préséance biologique.

S'agit-il d'une nouvelle forme de mythe? Traditionnellement, le mythe est un surcroît de symboles pour circonscrire un interdit ou une absence d'informations.

La problématique de l'écriture féminine est-elle fondée sur un excédent de la corporéité fonctionnelle de la femme discréditant ou restreignant la fonction symbolique de l'homme?

S'agit-il d'une nouvelle version d'un ancien mythe? À savoir que la femme étant plus «nature» par l'ensemble de ses fonctions est le lieu d'une médiation exclusive avec la transcendance.

Verrons-nous désormais une nouvelle église de la parole proclamer que la contraception et l'avortement du discours féminin sont contre-nature, et imposer l'écoute universelle de la gestation langagière féminine?

Il doit être évident maintenant que l'association de la parole ou de l'écriture à la maternité est de la dynamite sociale dans un monde déjà gavé du cancer de la fertilité.

Ceci dit, il reste que le questionnement de la spécificité du rapport du corps sexué féminin à la production symbolique tel que posé par Monique Larue est légitime. On ne saurait l'éviter sans s'enlever les moyens de comprendre quelques-uns des changements fondamentaux que la crise actuelle nous amène.

L'un des changements majeurs sur la scène québécoise est l'émergence d'un discours féminin original, rationnel, politique, tel que manifesté par la réponse des femmes publiée dans *Le Devoir* du 11 décembre, au discours des évêques sur le droit à la vie. Jamais au Québec les femmes n'avaient attaqué avec autant de puissance et de justesse l'idéologie catholique qui rend la femme esclave de la fonction biologique de reproduction.

Cette attaque irréductible à la catholicité a des implications politiques, voire sociales. L'éditorial de Lise Bissonnette met à jour l'argumentation politique sous-jacente aux revendications des femmes à disposer de leur corps sans l'approbation du discours social reçu. Cette autonomie corporelle que les femmes exigent implique la notion de liberté de conscience et finalement de libre arbitre, pierre angulaire de la Réforme dans la culture anglo-protestante. C'est la liaison idéologique la plus extraordinaire faite et signée dans les pages du *Devoir*.

De là à conclure que le régime fédéral canadien est un outil politique pour combattre l'esclavage de la fonction de reproduction, il n'y avait qu'un pas, absolument incroyable, à faire, mais qui a été fait avec un courage et une détermination uniques dans le monde journalistique. C'est un événement qui prolonge le combat du fondateur du *Devoir* puisque la défense des droits de la femme canadienne-française ne saurait être un objectif qu'aurait renié Henri Bourassa.

Hors de tout doute, la barrière des deux solitudes vient d'être abattue et la perméabilité de l'ensemble idéologique canadien émerge d'une crise constitu-

tionnelle que d'aucuns croyaient, il n'y a pas si longtemps, être la fin du fédéralisme canadien.

C'est dire que la lutte des femmes québécoises pour la réappropriation de leur corps initie une synergie idéologique catholico-protestante aux répercussions incalculables. Le Canada parvient à l'indépendance au moment où les femmes québécoises accèdent à l'autonomie idéologique. En opposant la liberté de conscience de la femme à la liberté de conscience du médecin, les femmes récusent et refont le pacte social à partir de la conscience individuelle.

Derrière la liberté de conscience du médecin, c'est tout le système de valeurs de la civilisation occidentale qui est questionné. On ne peut obliger les médecins à détruire la vie disent les évêques. Peut-on obliger les femmes à la reproduire malgré leur volonté?

Il est impossible de soutenir que la femme n'a pas droit de regard sur son acte reproductif, sans nier en même temps qu'elle ait droit de regard sur son acte amoureux. Si la femme est libre de faire l'amour, elle est nécessairement libre de faire des enfants. On ne peut limiter, restreindre ou légiférer l'un seul des deux aspects de la sexualité féminine, le corps féminin étant un, sinon on fabrique une synergie informationnelle contradictoirement codée par un principe d'autonomie libidinale juxtaposé à une régulation sociale.

Cette réglementation idéologique qu'on veut maintenir sur le corps des femmes en l'opposant à la liberté de conscience du médecin est fondée sur une naturalisation du discours médical. Pour que le discours du médecin apparaisse comme fondé en nature et non comme un discours arbitraire ou socialement décidé et

répressif, la morale catholique associe la non-intervention du médecin à l'objection de conscience. Or dans le cas de la reproduction, la non-intervention médicale équivaut à un laisser-faire biologique. Mais à considérer la reproduction comme un lieu de non-intervention, on réifie le processus naturel auquel on subordonne la vie des femmes, vie qui se trouve ainsi chosifiée pour une vingtaine d'années. Cette vie de mère qu'on impose à la femme est une négation de son autonomie au nom de l'autonomie de la non-intervention.

La liberté de conscience du médecin, c'est la reproduction subie comme un destin, comme une culpabilisation de la fonction érotique, une revanche de la trahison oedipienne où le libre choix de ce qui n'est pas lui apparaît comme insupportable à l'économie fictionnelle du médecin soumise à la réglementation sociale. En définitive, c'est le code de l'appropriation de la sexualité par le mariage qui illusionne le médecin sur la moralité de sa non-intervention. La grossesse non-désirée est ainsi un moyen-preuve de la non-identification du médecin au géniteur non-responsable, en s'absentant de son corps sexué pour éviter la culpabilisation.

L'illusion morale est générée par le refus de l'individu de participer à l'ensemble socio-historique responsable de la situation de la femme enceinte parce qu'en tant que médecin, il a pour fonction de combattre les situations pathologiques.

Le médecin raisonne comme si son combat quotidien contre la négativité organique ou psychologique impliquait que la négativité au niveau socio-historique à laquelle fait face la femme enceinte avait déjà été

combattue quelque part - après tout, le monde n'est pas si méchant au point d'abandonner dans un tel état une femme (le sous-entendu oedipien est: ce n'est pas possible d'abandonner une femme enceinte comme ce n'est pas possible d'abandonner sa mère) -, en conséquence, la poursuite de la grossesse assure la non-responsabilité du corps social. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir, parce qu'il n'y a pas de responsable, ni de coupable à arrêter. Le sous-entendu juridique est que le médecin ne peut se faire policier actif que s'il y a cas de légitime défense. Ce qui est la position traditionnelle de l'Église qui admet bien la violence lorsqu'il s'agit de la protection civile mais qui refuse l'usage de la violence pour la protection d'un être en détresse. Le sous-entendu théologique est que s'il n'y a ni responsable ni coupable à arrêter, il faut faire confiance au dieu-providence et faire accepter à la femme la négativité particulière de sa situation comme gage d'une future positivité en cette vie ou dans l'autre. C'est comme si on disait à la femme enceinte: vous ne vivrez pas pendant vingt ans une situation pénible, vous ne serez qu'en gestation hédonique pour une période indéterminée.

D'où vient ce recouvrement de la grossesse hédonique sur la gestation corporelle, cette double métaphore de la maternité qui sert à réprimer la vie des femmes? L'objection de conscience du médecin face à l'avortement est-elle un surplus de corporéité maternelle dans la symbolique morale? Autrement dit, le vide déterminé de l'objection de conscience du médecin est-il la présence d'une excroissance symbolique de la fonction de reproduction?

Il se pourrait que se recourent ici deux chaînes linéaires contradictoires. Si le corps sexué reproductif est associé à la production idéologique, ceci entraînerait une sorte de coefficient de naturalité biologique de la pensée dans son rapport au vivant. Lorsque le vivant est perçu dans son rapport à l'origine, il jouirait ainsi d'un préjugé favorable, une maternelle moralité envers la vie. Toute atteinte à la vie est une atteinte à la mère. L'embryon est un fantôme.

Cette plus-value maternelle est-elle constitutive du langage poétique que légitimerait la métaphore du corps sexué féminin reproductif? ou bien faut-il ne parler que de la métaphore du corps sexué comme légitimation du discours poétique, ce qui permettrait de dire que le redoublement métaphorique qui semble justifier l'objection de conscience du médecin est en fait un empiétement de la poétique sur la morale.

Le sens de quelques interventions à la soirée-débat était que la métaphore de la reproduction biologique justifiait la reproduction symbolique, bien qu'on ait aussitôt remarqué que cette justification limitait la crédibilité du discours métaphorique à un cercle assez restreint, voire à un ghetto plus ou moins féministe.

Il semble inévitable que si l'on fonde la spécificité du discours féminin sur la métaphore de la fonction biologique, la validité de ce discours sera parallèle à la validité de la fonction de reproduction. C'est dire que l'efficacité de ce discours sera proportionnelle au besoin de reproduction biologique et celle-ci limitée par le développement des forces productives.

De la métaphore du corps sexué, utilisée dans le discours poétique, aux sciences humaines, aux sciences

exactes qui visent le contrôle de la nature, le degré de pouvoir sur la nature détermine le champ de la métaphore. Historiquement aux périodes d'abondance la reproduction est bien accueillie, aux périodes de famine, le fécondité devient obscène. La moralité semble naître d'un équilibre obtenu par l'adaptation de la reproduction aux capacités de la production.

Ce qui veut dire que le discours des femmes fondé sur la métaphore du corps sexué reproductif sera nécessairement censuré par le discours social. Le pouvoir politique exerçant une sorte de contraception idéologique pour éviter l'exploitation des producteurs. Censure qui invite au sadisme contre la femme enceinte en situation d'isolement social.

Tout compte fait, il faut peut-être admettre et distinguer, avec Monique Larue, une métaphore du corps sexué et une métaphore du corps sexué féminin mais il faut aussi, à moins de retomber dans la naturalité, admettre que cette spécificité du corps féminin est nécessairement déviante par rapport au producteur social. Le producteur social étant compris ici comme l'ensemble régulateur de la production des marchandises nécessaires à la vie.

L'extension et la contraction de la validité de la représentation symbolique du corps sexué féminin posent en définitive le problème de la régulation de la création idéologique.

Ce problème est abordé indirectement par Marie-Josée Drouin dans son article: «Peut-on améliorer le processus budgétaire?» dans La Presse du 12 décembre 1981.

Il semble que la production d'un budget soit amené par une longue période de gestation, une courte période de travail ministériel, puis par une délivrance publique. Ce qui est remarquable dans le texte, c'est que Marie-Josée Drouin arrive à montrer comment la régulation du discours économique dans le processus démocratique est obtenue par la décantation de l'opinion ministérielle par l'opinion publique.

Le discours du budget étant nécessairement déviant par rapport à l'ancienne rationalité économique, cette déviance ne devient acceptée donc réelle qu'après une suite d'occillations entre la perception du pouvoir ministériel et la rétro-action du pouvoir de l'opinion publique. C'est montrer qu'en démocratie, le discours du pouvoir n'est pas le pouvoir du discours, ou si l'on veut, que la démocratie existe là où les pouvoirs du discours engendrent le discours du pouvoir. Tout discours donné dans l'instant est totalitaire.

Ce caractère instantané, ex-cathédra, de la catholicité contribue sans doute à propulser le discours féminin dans les sociétés où l'évolution des forces productives saccage et mine les rapports sociaux figés dans les cristallisations ancestrales péremptives. L'ironie du sort veut que les femmes, tenues en laisse dans l'inversion mythique du discours patriarcal intériorisé dans le code négatif évangélique, soient aujourd'hui à l'avant-scène du discours contestataire.

Plus tard, il faudra analyser le psychodrame de la crise québécoise actuelle comme le souligne Lysiane Gagnon, pour y faire ressortir la qualification du discours évangélique dans la crise constitutionnelle.

Le père humilié suscite l'apparition du fils vengeur. À l'ovation de Jacques Rose à la plénière du congrès du parti québécois correspond la condamnation par la Société St-Jean-Baptiste des fils-traîtres bien qu'élus démocratiquement. Le fils qui prend la parole, ne serait-ce que nominale, pour rappeler le sacrifice des fils prisonniers provoque le regroupement des pères au pouvoir; de part et d'autre les généalogies s'affrontent, les signatures s'accumulent. Le verbe impuissant s'inscrit, se signe dans l'irreprésentation de la surreprésentation de la catholicité au pouvoir. La dictature de la figure paternelle n'est que l'inversion de l'échec social des signes formels d'un pouvoir particularisé. Mais les signes n'ont de valeur qu'en fonction de leurs référents. Ainsi meurent les idéologies quand une symbolique particulière évacue la conscience située. Son illégitimité dans l'impuissance représentative n'est que le passage à une légitimité autre. Les parlants français deviennent des Canadiens dans le refus de la violence séparatiste par le père au pouvoir. La non-légitimité du terrorisme devient légitimité du fédéralisme.

L'abandon du fils révolté ne manque pas d'être perçu par la mère observatrice comme une attitude dictatoriale de la part du père, l'impuissance du fils apparaissant nécessairement comme la puissance du père. Ce qui n'est pas faux puisque la violence séparatrice du fils est acceptée-refusée dans l'adoption politique risquée refermant le cercle familial péquiste.

Bien malgré lui, René Lévesque, de fils humilié devient père de la confédération. Dans cet avortement informationnel qui fut le congrès du parti québécois, il fallait un curateur, les circonstances favorisèrent le

premier ministre du Québec. La suite de l'histoire montrera la viabilité de la greffe franco-britannique transplantée en Amérique du Nord, arrière-petite-fille de la conquête normande. Loin d'être des enfants de petites cultures, les Québécois sont fils de conquérants en transit. Lord Durham ne pouvait pas nous voir, nous étions en filigrane dans son histoire.

À l'heure où le développement embryonnaire des libertés démocratiques est écrasé entre le catholicisme en tant qu'idéologie abstraite du matriarcat et le communisme en tant qu'idéologie concrète du même matriarcat, à l'heure où la dialectique de l'histoire, vécue sous le mode d'une double négation où sombrent des espoirs légitimes et des progrès réels dans la mystification absurde de l'apocalypse révolutionnaire, faut-il regretter la lente incubation des Canadiens-français au sein du libéralisme anglo-protestant? Faut-il honnir le capitalisme et la démocratie nord-américaine, au moment où la langue française reçoit droit de citer et d'expression libre dans la moitié du continent le plus évolué et le plus riche de la planète, que son territoire d'origine jouit de la responsabilité gouvernementale au même titre que les autres provinces de la fédération canadienne, sans parler de ses privilèges socio-culturels?

Si Luther était né un peu plus à l'est, le laisser-faire, laisser-aller de la pensée libérale serait moins méprisé par les idéologues de l'instantanéisme révolutionnaire qui ont dans les sociétés industrielles avancées tout leur temps pour ruminer l'échec et la mort des autres, ailleurs.

Références bibliographiques

«La vie des femmes n'est pas un principe», Des groupes de femmes répliquent à l'épiscopat, Le Devoir, 11 décembre 1981.

Lyse Bissonnette, «Les rêves des évêques», Le Devoir, 11 décembre 1981.

Lysiane Gagnon, «Où mène ce psychodrame?», La Presse, 12 décembre 1981.

Marie-Josée Drouin, «Peut-on améliorer le processus budgétaire?», La Presse, 12 décembre 1981.